

Réaliser son Document Unique

Date et durée
Code formation : ENT08FR Durée : 1 jour Nombre d'heures : 7 heures
Description
Obligatoire dans toute entreprise de plus d'un salarié, le Document Unique évalue les risques et établit des plans de prévention pour réduire les dangers au travail. Cette formation vous apprendra à comprendre, réaliser et tenir à jour un Document Unique cohérent et dans les normes.
Objectifs
<ul style="list-style-type: none">• Connaître le cadre réglementaire• Identifier, Evaluer et Hiérarchiser les risques professionnels• Formaliser et exploiter le document unique• Elaborer et mettre en œuvre un plan d'action
Modalités d'évaluation
Travaux Pratiques
Pré-requis
Pas d'exigence spécifique.
Public
Cette formation s'adresse aux dirigeants, responsable, référent ou animateur sécurité, membre du CSE/CHSCT et toute personne ayant un rôle actif d'amélioration de la sécurité.
Cette formation s'adresse aux profils suivants
<u>Responsable QSE</u>
Programme
1.Contexte réglementaire Principes généraux de prévention 2. Identification des risques

- Sources de danger
- Les différents risques présents en entreprise
- Analyser une situation de travail,

3.Méthodologie pour la réalisation de l'Evaluation des risques :

- Définitions des Unités de Travail
- Détermination des critères de cotation
- Hiérarchisation des risques

4.Elaboration du Plan d'actions

- Déterminer et programmer des actions de prévention, les mettre en formes et les communiquer
- Suivi du plan

Etude de cas pratique à partir d'une vidéo

- Analyse de la situation de travail
- Application de la méthodologie

Un résumé aide-mémoire sera remis à chacun des participants.